

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATTE
DU 04 AVRIL 2016

Présents : ABRIC Jean-Philippe, BAZZOLI Maryse, BAZZOLI Yvan, BERNARD Daniel, BUISSON Nicole, BUTEZ Marie-Laure, CLAUDEPIERRE Bernard, DEYGAS Marie-Christine, DORLY Dominique, FAVETTO Jean-Pierre, KARA Nathalie, LOUET Isabelle, MARCHAND Gilbert, MIETON Mickaël, PAIN Joseph, PELERIN Gérard, PINET Martine, ROUX André, VAYSSIERE Agnès.

Secrétaire de séance : BUTEZ Marie-Laure

ORDRE DU JOUR

- 2016-024 : Budget COMMUNE de CHATTE – Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion- Exercice 2015
- 2016-025 : Budget EAU et ASSAINISSEMENT de Chatte – approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion- Exercice 2015
- 2016-026 : Budget ZA LA GLORIETTE – Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion- Exercice 2015
- 2016-027 : Budget JARDIN FERROVIAIRE – approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion- Exercice 2015
- 2016-028 : Affectation des résultats 2015 du budget COMMUNE
- 2016-029 : Affectation des résultats 2015 du budget EAU et ASSAINISSEMENT
- 2016-030 : Affectation des résultats 2015 du budget ZA LA GLORIETTE
- 2016-031 : Affectation des résultats 2015 du budget JARDIN FERROVIAIRE
- 2016-032 : vote des taux d'imposition de l'année 2016
- 2016-033 : Budget COMMUNE de CHATTE – Approbation du Budget Primitif 2016
- 2016-034 Budget EAU et ASSAINISSEMENT de CHATTE – approbation du Budget Primitif 2016
- 2016-035 : Budget JARDIN FERROVIAIRE– Approbation du Budget Primitif 2016
- 2016-036 : Budget ZA LA GLORIETTE – Approbation du Budget Primitif 2016
- 2016-037 : convention d'attribution de compensation versée à la commune de CHATTE- année 2016 – régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)
- 2016-038 : acceptation de taxes et produits irrécouvrables au budget Eau et Assainissement.
- 2016-039 : convention d'occupation précaire d'un local communal à la Paroisse Saint-Luc Sud Grésivaudan.
- 2016-040 : création d'un poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet (35 heures hebdomadaires).
- 2016-041 : création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet (35 heures hebdomadaires).
- 2016-042 : création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet (35 heures hebdomadaires).
- 2016-043 : création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires).
- 2016-044 : convention d'utilisation d'une salle du bâtiment communal « La Cure » avec les particuliers.
- 2016-045 : vote du tarif de location d'une salle communale du bâtiment « La Cure »
- 2016-046 : Vote des tarifs de livres réformés de la médiathèque.
- 2016-047 : Travaux de rénovation énergétique des salles de l'Ecole de musique - Dotation de soutien à l'investissement public local 2016.
- 2016-048 : Demande de subvention au Conseil départemental pour l'aménagement du carrefour au croisement des RD 20 et 27, au Centre-Bourg.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, sur proposition du Maire :

- d'**APPROUVER** les Comptes Administratifs de l'exercice 2015 et les affectations des résultats.

L'adjoite aux Finances présente au Conseil Municipal et met aux voix les différents Comptes Administratifs de l'année 2015 ainsi que les affectations des résultats aux budgets 2016.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les différents Comptes Administratifs de l'année 2015 (Commune(024), Eau et Assainissement (025), ZA La Gloriette(026), Jardin Ferroviaire (027)) ainsi que les affectations des résultats aux budgets 2016 Commune(028), Eau et Assainissement (029), ZA La Gloriette(030), Jardin Ferroviaire (031).

- de **VOTER** les Budgets Primitifs 2016 et les taux d'imposition locaux 2016

L'adjoite aux Finances :

- présente les Budgets Primitifs 2016 de la Commune de Chatte(033) et ses budgets annexes (Eau et Assainissement (034), Le Jardin Ferroviaire (035) ZA La Gloriette (036)),
- propose la liste des subventions aux associations,
- propose le vote des taux suivants pour les trois taxes additionnelles suivantes (032) :

	TAUX 2015	TAUX 2016	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2016	PRODUITS 2016
TAXE D'HABITATION	15.57%	15.57%	3 858 000 €	600 691 €
TAXE FONCIERE BATIE	20.72%	20.72%	4 599 000 €	952 913 €
TAXE FONCIERE NON BATIE	42.36%	42.36%	127 400 €	53 967 €
				1 607 571€

Le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

L'adjoite aux finances propose ensuite les montants équilibrés suivants pour les sections de fonctionnement et d'investissement des différents Budgets Primitifs 2016 qui sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal. (Monsieur ABRIC Jean-Philippe n'ayant pas pris part au vote concernant le budget Le Jardin Ferroviaire).

BUDGET COMMUNAL	MONTANTS VOTES 2016
Fonctionnement	
Dépenses	3 604 206.68 €
Recettes	3 604 206.68 €
<i>Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	3 166 177.14 €
<i>Recettes</i>	3 166 177.14 €

BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT	MONTANTS VOTES 2016
Fonctionnement	
Dépenses	501 791.75 €
Recettes	501 791.75 €
<i>Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	331 132.80 €
<i>Recettes</i>	331 132.80 €

BUDGET JARDIN FERROVIAIRE	MONTANTS VOTES 2016
Fonctionnement	
Dépenses	7 234.54 €
Recettes	7 234.54 €
<i>Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	55 200.91€
<i>Recettes</i>	55 200.91€

BUDGET AMENAGEMENT ZONE ARTISANALE LA GLORIETTE	MONTANTS VOTES 2016
Fonctionnement	
Dépenses	323 375.00 €
Recettes	323 375.00 €
<i>Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	507 728.06 €
<i>Recettes</i>	507 728.06 €

- d'**APPROUVER** les dispositions de la convention relative au montant et aux modalités de versement de la compensation par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin de la cotisation professionnelle unique et de prendre acte que le montant prévisionnel de cette attribution de compensation, versée par douzième à la commune de CHATTE et pour l'année 2016 sera de 687 055 €.
- d'**ACCEPTER** les non-valeurs au budget Eau et Assainissement imputées budgétairement au compte 6541, précisées dans le tableau ci-dessous selon les listes établies par le Comptable du Trésor public n°1903510212 du 05/11/2015, n°1677340212 du 28/04/2015 et n°2016970212 du 11/02/2016.

Budget EAU et ASSAINISSEMENT	MONTANT
Exercice 2008	86.69 €
Exercice 2009	1 390.73 €
Exercice 2010	1 912.35 €
Exercice 2011	987.57 €
Exercice 2012	1 237.47 €
Exercice 2013	100.38 €
Exercice 2014	422.70 €
Total	6 137.89 €

- d'**APPROUVER** la convention de mise à disposition à titre gratuit du local communal situé Place de l'Eglise à Chatte, cadastré section B parcelle N°929, à la Paroisse Saint Luc Sud Grésivaudan, domiciliée 6 boulevard Riondel à Saint-Marcellin
- de **CREER** les postes suivants suite à différentes propositions d'avancement de grade :
 - un poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet (35h00 hebdomadaires) à compter du 15 avril 2016 suite à la proposition d'avancement de grade approuvée par la Commission Administrative Paritaire B en date du 09 février 2016.
 - un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet (35h00 hebdomadaires) à compter du 15 avril 2016 suite à la proposition d'avancement de grade approuvée par la Commission Administrative Paritaire B en date du 09 février 2016.

- un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet (35h00 hebdomadaires) à compter du 15 avril 2016 suite à la proposition d'avancement de grade approuvée par la Commission Administrative Paritaire C en date du 17 mars 2016.
- un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps non complet (17h30 hebdomadaires) à compter du 15 avril 2016 suite à la proposition d'avancement de grade approuvée par la Commission Administrative Paritaire C en date du 17 mars 2016.

• d'**ADOPTER** les tarifs ci-dessous :

- de location d'une salle communale du bâtiment « La Cure » suivant le tableau ci-dessous (045) :

Salle du bâtiment « La Cure »	MONTANT / LOCATION
Caution (2)	300 €
Associations chattoises	gratuit
Séance hebdomadaire durant l'année pour particuliers (1,3)	20 €

(1) la location de la salle du bâtiment « La Cure » sera annulée sans dédommagement en cas de force majeure (catastrophes naturelles...).

(2) Un seul chèque de caution est demandé pour l'année.

(3) Sur accord de la Municipalité.

- de livres réformés de la médiathèque aux tarifs indiqués ci-dessous (046) :

- Romans adultes : 1 euro pièce
- Contes, albums et BD enfants : 0.50 euro pièce
- BD adultes ou CD : 2 euros pièce
- Documentaires : 3 euros pièce

• de **SOLLICITER** les subventions suivantes :

- auprès de l'Etat, la Dotation de soutien à l'investissement public local 2016, nécessaire à l'exécution de l'opération de travaux de rénovation énergétique des salles de l'Ecole de musique de la commune (047), selon le tableau de financement suivant :

	FINANCEURS				
	TOTAL	DOTATION	TAUX	AUTOFINANCEMENT	TAUX
Travaux de rénovation énergétique TOTAL	50 515 €	12 628 €	25 %	37887 €	75 %

- auprès du Conseil Départemental, la subvention nécessaire à l'exécution de l'opération d'aménagement du carrefour des RD 20 et 27, au Centre-Bourg, selon le tableau de financement suivant :

	TOTAL	Subvention Département de l'Isère	AUTOFINANCEMENT
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR CENTRAL	376 999 €	40 000 €	336 999€

La séance est levée à 20 heures 15 minutes

Le Maire
André ROUX